

Partenariat avec les écoles catholiques d'Ontario

Il y a un an, le SeGEC signait une convention de partenariat avec les écoles catholiques francophones de l'Ontario (Canada)¹. Cette convention entend stimuler le travail collaboratif à l'école, encourager le partage de ressources pédagogiques et de méthodes d'apprentissage. Elle prévoit aussi des échanges en termes de formations pour les enseignants et les directeurs. Les partenaires viennent de faire une première évaluation. Trois questions à **Philippe ENGLEBERT**, directeur du Service diocésain pour l'enseignement secondaire et supérieur de Namur-Luxembourg.

Un an après, quels sont les principaux apports de ce partenariat ?

Philippe ENGLEBERT : Nous avons tout d'abord eu une belle occasion de partager nos expériences de leadership pédagogique dans nos établissements scolaires. Une série de directions de chez nous ont pu se rendre outre-Atlantique et échanger avec leurs homologues. Des formateurs ontariens sont également intervenus ici lors de séminaires de directions.

La CAP (Communauté d'apprentissage professionnelle) développée en Ontario suscite beaucoup d'intérêt chez nous...

PhE : Avec la CAP, on développe l'expertise professionnelle des enseignants au service

de la réussite de l'élève. Quand une CAP se réunit, elle analyse un problème d'apprentissage et tente ensuite de concevoir des séquences d'apprentissage davantage adaptées aux besoins de l'élève, sans diminuer pour autant le niveau d'exigence. Le dispositif peut prendre des formes différentes en fonction de la culture de l'établissement, de ses réalités, des horaires... On ne parle plus toujours de CAP, mais de travail collaboratif. L'esprit reste identique.

Quels nouveaux développements voyez-vous dans le cadre de ce partenariat ?

PhE : Deux nouveaux axes ont été discutés. Le premier concerne le programme Prof'Essor² déployé chez nous dans l'en-

seignement fondamental. L'idée serait de pouvoir faire progresser simultanément le fonctionnement de la CAP et de Prof'Essor en développant le travail collaboratif entre Belges et Canadiens. Le deuxième axe concerne, lui, l'intégration des élèves et le développement de stratégies pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. Cela a d'autant plus de sens que l'on va devoir généraliser de tels dispositifs dans nos écoles. **Propos recueillis par CvdW**

1. Lire *entrées libres* n°117, mars 2017, p. 6

2. Lire *entrées libres* n°115, janvier 2017, p. 11

Une de nos écoles fait un carton au concours Amaryllis !



L'exposition Amaryllis, organisée en avril au Château de Beloeil depuis plusieurs décennies. Cela fait six ans qu'un concours permet à de nombreux participants de créer des décorations florales mettant particulièrement à l'honneur leur savoir-faire. Placé sous le parrainage de la princesse Claire de Belgique, il rassemble de grands noms de l'art floral.

Aucun thème n'est imposé. Chaque équipe se voit attribuer, deux mois avant le concours, une pièce du château à décorer. Cultivées en Hollande spécialement pour le concours, les amaryllis sont fournies par le château. Les équipes sont libres d'en commander la quantité et le type souhaités. Elles y ajoutent les végétaux et éléments de décoration qu'elles veulent. La mise en place se fait directement au château, et tout doit être terminé en deux jours.

Des écoles n'hésitent pas à se mesurer à des professionnels aguerris pour rivaliser d'ingéniosité et d'imagination. C'est le cas du **Centre éducatif Saint-Pierre de Leuze-en-Hainaut**, que nous évoquions dans un précédent numéro¹. « *C'est un énorme travail d'équipe, nous confiait Jean-Philippe CHOISEZ, professeur en horticulture dans cet établissement. Il faut avoir de l'ambition, mais aussi connaître ses limites pour ne pas se lancer dans quelque chose d'impossible.* »

Et visiblement, la formule est gagnante puisque l'école a remporté le 1^{er} Prix du jury et celui du public. Une belle récompense pour les enseignants et les élèves qui sortent de la 1^{re} année de 7^e complémentaire en Art floral, ouverte en septembre dernier... Une première dans notre réseau ! **MNL**

1. Lire *entrées libres* n°121, septembre 2017, p. 7